Eau à exporter

Un forum sur l'eau, dont les enjeux concernent tous les citoyens canadiens, s'est tenu à huis clos à Calgary les 26 et 27 avril dernier.

OSIRE GLACIER

L'auteure est doctorante en études islamiques à l'Université McGill et boursière au Centre justice et foi

Ce forum a été organisé par le Center for Strategic and International Studies (CSIS), un *think tank* américain, le Conference Board du Canada et le Centro de investigación y docencia económica (CIDE) du Mexique. S'y rencontraient une poignée d'oligarques du secteur privé et de hauts fonctionnaires des gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis. L'objectif était double : d'une part, préparer des politiques futures concernant l'exportation d'eau en vrac et les déviations artificielles de cours d'eau et, d'autre part, concrétiser une utilisation conjointe et optimale de l'eau disponible en Amérique du Nord. Comme le Canada est le principal détenteur de cette ressource, désormais qualifiée d'or bleu, cette question était au cœur des discussions. Le rapport doit être revu par les trois gouvernements membres de l'ALENA à l'automne avant d'être entériné officiellement, ce qui aurait pour effet de mettre en œuvre des politiques concrètes en matière d'exportation des eaux.

Or, selon le Conseil des Canadiens et la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau (Eau-Secours!), qui regroupent des dizaines d'organismes syndicaux, sociaux et environnementaux, l'une des conséquences du forum de Calgary serait l'appropriation par les États-Unis des ressources en eau du Canada. Notre voisin américain a déjà pris le contrôle à 50 % des secteurs du gaz et du pétrole canadiens, qui sert désormais 70 % de ses besoins énergétiques. En effet, précisent ces regroupements, si les États-Unis souhaitaient tout simplement entreprendre une réflexion approfondie sur l'utilisation conjointe de l'eau disponible en Amérique du Nord, ils n'auraient pas limité le débat entre quelques hommes d'affaires du secteur privé et technocrates gouvernementaux réunis à huis clos, mais l'auraient ouvert au public, et notamment aux groupes environnementaux et aux parlementaires représentant des citoyens.

Cette rencontre est d'autant plus inquiétante que, selon les clauses de l'ALENA, l'eau exportée en vrac deviendrait aussitôt un article commercial, une marchandise comme une autre, dès qu'elle ferait l'objet d'une transaction financière entre deux partenaires de pays différents, ne serait-ce qu'une seule fois. Et dès lors, les règles du libre-échange s'appliqueraient, limitant du coup le pouvoir de réglementer des gouvernements. D'un point de vue juridique, cela signifie que le gouvernement canadien perdrait sa compétence sur la gestion de ses eaux au profit du droit prioritaire des multinationales de les exploiter. Certes, les dérivations et les exportations massives des eaux canadiennes sont prohibées par les lois fédérales et provinciales. Néanmoins, le forum de Calgary est le témoignage éloquent de la volonté de quelques oligarques nord-américains de contrecarrer ces lois.

Si le forum de Calgary aboutit au résultat escompté par ses organisateurs, cela signifiera deux choses. D'une part, les multinationales américaines auront, selon les clauses de l'ALENA, des droits égaux à ceux des entreprises canadiennes sur les eaux du Canada. Conséquemment, de tels droits permettraient à ces multinationales de s'accaparer progressivement les eaux canadiennes, comme elles l'ont fait avec le gaz et le pétrole canadiens. D'autre part, en devenant un produit commercial, l'eau ne serait plus une ressource publique. Autrement dit, la logique du profit des multinationales aurait non seulement priorité sur le droit à la vie, mais menacerait directement celui-ci puisque l'eau est une ressource essentielle aussi bien pour la vie humaine que pour la survie des écosystèmes.

À cet égard, le rapport des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau est plutôt pessimiste. On y décrit un contexte de sécheresse qui menace de réduire de près de 40 % les capacités d'un aquifère texan, et de tarir l'aquifère d'Ogallala, la plus grande réserve d'eau souterraine des États-Unis qui assure l'alimentation de huit États américains. Les pressions américaines sur le gouvernement canadien pour s'approprier l'eau canadienne risquent d'être énormes.

Heureusement, des mouvements d'opposition à de tels projets sont actifs. Leur mobilisation au sujet de la rencontre de Calgary a forcé le gouvernement conservateur à s'en distancier. En juin, la Chambre des communes adoptait une motion recommandant que le gouvernement fédéral amorce des pourparlers avec ses homologues du Mexique et des États-Unis pour que l'eau soit exclue de l'ALENA. ●